



## Version 18.1 du 30/11/2017

Auto Start

Auto Mécanique - Auto Carrosserie

### AMELIORATIONS DE LA VERSION 18.1

-----

#### **ARTICLE 88**

La version 18.1 répond aux exigences de la Loi Anti-fraude TVA (Article 88).

#### **Nouvelle prise de RDV Atelier**

Allez à l'essentiel pour l'enregistrement de vos RDV clients ! Le nouvel écran de prise de RDV rapide vous permet de créer un RDV client en quelques clics, avec une fiche de saisie simplifiée.

#### **Nouveau planning de charge atelier (uniquement Auto Mécanique et Carrosserie)**

Le planning a été revu ainsi que la prise de rendez-vous. Le paramétrage des préférences du dossier, des horaires des ateliers ainsi que des compagnons est nécessaire afin d'utiliser ce planning.

#### **Interface ECAT Facturation (Groupe Laurent) (uniquement Auto Mécanique et Carrosserie)**

ECAT-Facturation est une application qui permet au DMS d'intégrer les données issues des devis créés dans ECAT, le catalogue électronique du groupe Laurent.

#### **Interface SALTO (Doyen) (uniquement Auto Mécanique et Carrosserie)**

L'interface SALTO permet la récupération d'informations issues d'un outil de chiffrage et/ou de catalogue ETAI online dans le corps de documents de vente créés dans le DMS.

#### **Nouvelle récupération de données API SAGE**

La reprise de données va permettre de retrouver sur le logiciel EBP-Méca les éléments suivants : Clients, Véhicules, liens véhicule client, Pièces de rechange, Pneu, Familles de pièce, Historique des factures, Historique des factures Vo/Vn, Fournisseurs, Assurances, Intervenants (assureurs), Compagnon, Famille Client, Secteur géographique, Modèles de véhicules, Marques, Mode de règlement.

#### **Journal d'évènements**

Le journal d'évènements enregistre toutes les actions « sensibles » effectuées par le DMS. La lecture du Log (du journal d'évènements) est accessible depuis le menu Société\_ Outils \_ Maintenance Technique.

#### **Fiche client : Nouvel onglet « Etat civil »**

Cet onglet vous permettra de distinguer les sociétés des particuliers. Pour le faire il vous faut compléter les fiches civilités utilisées. Le champ Type se coche en fonction de la civilité. Le statut « Prospect » ou « client » se coche en fonction de l'historique client. Le champ « Nom-prénom » passe en « Raison sociale » quand le type est « Société ».

#### **Commande VN VO (avec module VN VO)**

Ajout dans les préférences Onglet Compteur : le n° de la prochaine Commande VN VO.  
Ajout dans la recherche multi critères la possibilité de rechercher les Bons de Commandes VN VO « BDC VN VO ».

### **Documents de ventes**

La date et heure d'entrée du véhicule ainsi que la date et heure de restitution du véhicule ont été ajouté sur les documents de ventes.

### **Factures Après-vente par mail**

Entièrement personnalisable, le mail d'envoi de la facture (au format PDF) peut s'associer à un fond de page que vous aurez préalablement défini.

Le fond de page peut être différent entre les marques.

### **Lien avec Auto Bing (uniquement Auto Mécanique et Carrosserie)**

Les annonces peuvent être envoyé via Auto Bing.

## CORRECTIONS DE LA VERSION 18.1

-----

### **MO dans ETAI (uniquement Auto Mécanique et Carrosserie)**

Dans le cas où plusieurs MO étaient présentes sur une ligne de Travaux, la TVA sur la MO ne s'affichait pas sur toute les lignes de main d'oeuvre. Ce point a été résolu.

### **Transfert en Comptabilité**

Suite à des remises non prises en compte sur les factures Bris de Glace le transfert en comptabilité ne fonctionnait plus. Ce point a été résolu.

### **Plantage en consultation historique**

La consultation des historiques véhicules plantait aléatoirement ou que sur certains véhicules. Ce point a été corrigé.

### **Remise sur facture Carrosserie (uniquement sur Auto Mécanique et Carrosserie)**

Lors de la comptabilisation des factures de carrosserie, la remise disparaissait. Ce point a été corrigé.

### **TVA sur marge Vn Vo (avec module VN VO)**

Dans la facture VN VO, la ligne "marge nette ttc » a été supprimé. Le calcul de la marge nette HT a été revu de façon a bien déduire la « Cession/Garantie ».